

10 décembre: Bienheureuse Vierge Marie de Lorette

Texte de l'Évangile (Lc 1,26-38): Le sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth à une jeune fille vierge, accordée en mariage à un homme de la maison de David, appelé Joseph ; et le nom de la jeune fille était Marie. L'ange entra chez elle et dit : « Je te salue, Comblée-de-grâce, le Seigneur est avec toi. » (...).

Bienheureuse Vierge Marie de Lorette

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)

(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui, ici à Lorette, nous avons l'opportunité de nous mettre à l'école de Marie, de celle qui a été proclamée bienheureuse parce qu'elle a cru (Lc 1,45). Ce sanctuaire, construit autour de sa maison terrestre, abrite la mémoire du moment où l'Ange du Seigneur est venu à Marie avec la grande annonce de l'Incarnation, et où elle a donné sa réponse. Cette humble habitation est un témoignage concret et tangible du plus grand évènement de notre histoire : l'Incarnation, le Verbe qui se fait chair, et Marie, la servante du Seigneur est la voie privilégiée par laquelle Dieu est venu habiter parmi nous (cf Jn 1,14).

Marie a offert sa propre chair, s'est mise tout entière à disposition de la volonté de Dieu, devenant un « lieu » de sa présence, « lieu » dans lequel demeure le Fils de Dieu. La volonté de Marie coïncide avec la volonté du Fils dans l'unique projet d'amour du Père, et en elle, s'unissent le ciel et la terre, le Dieu créateur et sa créature. Dieu devient homme, et Marie se fait « maison vivante » du Seigneur, temple où habite le Très-Haut.

—Il faut revenir à Dieu pour que l'homme redevienne homme. Avec Dieu, même dans les moments difficiles, de crise, apparait un horizon d'espérance.